

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 230 Pratique professionnelle 2			
Code	SOCM2B230	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	240 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Frédéric JANUS</b> ( <a href="mailto:frederic.janus@helha.be">frederic.janus@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération		120	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité a pour objectif de permettre à l'étudiant de :

- Réaliser un stage de pratique professionnelle
- Rédiger un rapport réflexif sur sa pratique de stage
- Concevoir et mettre un projet collectif dans son intégralité

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Etablir une communication professionnelle
- Inscire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Interagir avec le milieu professionnel
- Comprendre les domaines de la communication et de l'information
- Maîtriser les outils de la communication et de l'information
- Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur
- 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe
- 2.5 Négocier

Compétence 3 **Inscire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

### **Acquis d'apprentissage visés**

**Néant**

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : UE13  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOCM2B230PROJE	Projet professionnel citoyen	30 h / 2 C
SOCM2B230STAG2	Stage	210 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B230PROJE	Projet professionnel citoyen	20
SOCM2B230STAG2	Stage	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**L'UE 230 comporte deux activités d'apprentissage organisées sur les 2 quadrimestres :**

- 1. Projet professionnel citoyen : 2 ECTS**
- 2. Stage : 10 ECTS**

#### **Principe général :**

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

#### **Exceptions après délibération du jury :**

Cependant, en cas d'échec à 8/20 (ou inférieur à 8/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

De plus, en cas d'échec (note inférieure à 10/20) dans l'activité d'apprentissage "stage" composant l'UE, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

#### **Seconde session (septembre)**

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu :

cas n°1 : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à l'activité d'apprentissage « projet professionnel citoyen ».

cas n°2 : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à l'activité d'apprentissage « projet professionnel citoyen ». Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 3 des exceptions).

***Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE (voir supra points 1 et 2 exceptions), l'activité d'apprentissage « stage » n'est pas remédiable : l'étudiant ne pourra pas prêter un autre stage pendant l'année académique.***

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Projet professionnel citoyen			
Code	23_SOCM2B230PROJE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Frédéric JANUS</b> ( <a href="mailto:frederic.janus@helha.be">frederic.janus@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Enseignants:

JANUS Frédéric et DELBART Stéphanie

Les étudiants sont amenés à développer un « projet collectif » et citoyen à partir d'une thématique donnée en lien avec les enjeux de la formation. Ces projets font partie intégrante de la formation pratique des étudiants et sont donc considérés comme pratique de stage.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- répondre à un appel à projets
- concevoir, construire et mettre en place un projet
- travailler en équipe
- s'organiser et planifier son travail en groupe
- organiser la communication entre les membres de son groupe
- animer le groupe dont il fait partie et prendre en charge différents rôles
- présenter et défendre son projet collectif

En outre,

- assurer une bonne ambiance de travail et intégrer chaque membre du groupe de travail
- rédiger des écrits faisant part de l'évolution du projet, des décisions prises et de l'ordre du jour des réunions suivantes
- mettre ses compétences au service du projet et du groupe
- assurer la bonne communication, organisation, promotion et publicité du projet

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les étudiants sont invités à se mettre en groupe de 5 ou 6 étudiants (pas plus, pas moins\*). Ils devront développer un projet "citoyen" à partir d'une thématique.

Le travail de réflexion et de conceptualisation du projet fera l'objet d'un dossier et d'une présentation orale. Le projet une fois avalisé par l'équipe de superviseurs aboutira à une réalisation concrète et pratique (action).

## Démarches d'apprentissage

Approche par projets - travail de groupes

Les étudiants sont invités à exploiter et à utiliser les ressources qu'ils ont à leur disposition notamment les cours dans le cadre de leur formation (ex : dossier de presse, canevas d'un éditorial, données techniques du montage d'une expo, animation de débats, réalisation de capsules vidéo, techniques d'écriture,...).

Dans le cadre du cours d'AS, ils recevront toute une série de balises, de repères théoriques et méthodologiques ainsi que des outils qu'ils devront appliquer dans le cadre des projets.

Dans le cadre du cours de communication de groupe, ils auront reçu un ensemble d'outils, de techniques et de balises à appliquer dans le cadre de leur travail en groupe.

Les groupes disposeront aussi d'un budget octroyé par la direction afin d'assurer un ensemble de frais liés à la réalisation du projet. Il est laissé aux groupes la responsabilité de trouver les moyens complémentaires (subsidés, sponsors, opérations de financement, récolte de fonds,...) à la bonne marche de leur projet.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Les groupes de projets sont accompagnés par des personnes « ressources » :

a) les "accompagnateurs" des projets citoyens dont le rôle est de guider, conseiller les différents groupes et d'évaluer le travail de étudiants de manière formativ eet certificative. Des rencontres seront mises sen place avec les groupes et de échanges seront programmés en fonction des besoins et des demandes des groupes.

b) les "experts": superviseurs ou professeurs ou tout autre acteur choisi par le groupe: ce sont des personnes qui pourront de par leur expérience professionnelle, leur expertise dans l'un ou l'autre domaine, aider les étudiants à développer leur projet. Les étudiants sont invités à les contacter pour obtenir leurs précieux conseils.

## Ouvrages de référence

Néant

## Supports

Un syllabus "rando-guide" sera distribué aux étudiants et exploité dans le cadre de l'AA animation socioculturelle de l'UE 19

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Pour l'évaluation, seront pris en compte

1/ de manière certificative :

le **dossier de présentation du projet** sur base de l'appel à projets (voir annexe)

la **présentation orale du projet**

le **résultat des réalisations**

la **séance finale de présentation**

2/ de manière formative :

des avis et commentaires des experts qui ont été consultés

des évaluations réalisées tout au long du parcours du groupe.

Par ailleurs, la participation active est requise pour chacun des étudiants. Pour rappel, un non-investissement pourra être sanctionné par les accompagnateurs.

En cas d'échec, les étudiants seront amenés, pour la seconde session, à réaliser un travail individuel sur base de consignes fournies et des remarques formulées.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation			Prj	100	Trv	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

En seconde session, les étudiants seront invités à réaliser un travail de remédiation traitant des améliorations à apporter au projet.

La présence de l'étudiant est primordiale pour assurer le bon déroulement de l'activité. Toute absence fera l'objet de sanctions.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage			
Code	23_SOCM2B230STAG2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Frédéric JANUS</b> ( <a href="mailto:frederic.janus@helha.be">frederic.janus@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le stage de deuxième année fait partie intégrante de la formation des étudiants. Il permet à l'étudiant d'être confronté aux réalités de terrain, de développer ses compétences professionnelles et d'appliquer les notions vues dans le cadre des cours.

L'étudiant se verra attribuer un ensemble de missions en lien avec l'objet de l'organisation dans laquelle il effectue son stage. Il sera amené à réaliser un ensemble de tâches liées à la fois aux missions quotidiennes du cadre de stage mais aussi aux compétences à développer dans le cadre d'une deuxième année de formation en baccalauréat en Communication.

Prérequis : avoir réussi l'UE 13 comprenant notamment le stage de pratique professionnelle de bac 1

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- maîtriser la langue française
- participer à la mise en place de projets
- faire preuve de savoir-vivre
- s'adapter à la culture de la structure de stage
- avoir une présentation adaptée au milieu professionnel
- faire preuve de motivation
- réaliser des tâches ponctuelles de façon autonome
- organiser son travail et gérer son temps
- faire preuve de déontologie
- analyser et s'interroger sur le sens, valeurs et enjeux des actions qu'il (elle) met en place
- comprendre et utiliser le jargon professionnel
- s'intégrer à l'équipe
- utiliser les outils de communication en lien avec les tâches, les missions et le secteur
- faire preuve d'initiative et de force de proposition

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le stage de deuxième année comporte 7 semaines de stage au sein d'une organisation

#### Démarches d'apprentissage

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Durant le stage, l'étudiant est encadré notamment par deux professionnels. Un tuteur, référent sur le lieu-même du stage et un superviseur, représentant de l'école. Voir fiche de critères distribuée aux étudiants (consignes de stage)

Le rôle du tuteur : il travaille au sein de l'organisme dans lequel vous allez effectuer votre stage. Il sera chargé de vous encadrer, vous conseiller, vous attribuer un ensemble de tâches, vous évaluer tout au long de votre stage. Il sera la personne de contact et assurera le relais avec l'école par le biais du superviseur. Il sera par ailleurs invité à nous faire part de son point de vue en ce qui concerne l'évaluation de votre stage. Cet avis sera pris en compte par l'équipe de superviseurs.

Le rôle du superviseur : représentant de l'institut de formation, il sera chargé de s'assurer que les conditions seront réunies pour que le stage se déroule dans de bonnes conditions. Personne de contact tant pour l'étudiant que pour la structure accueillante, il a pour rôle d'informer et de conseiller. Le superviseur réalisera une visite sur le lieu de stage afin de s'assurer que ce dernier se déroule bien, il aura l'occasion de répondre aux questions, de faire le point sur les acquis. Si malheureusement, une rencontre sur place n'est pas possible, le superviseur prendra de toute façon contact avec le cadre de stage. Le superviseur est aussi la personne- relais de l'équipe de superviseurs pour l'évaluation finale.

### **Ouvrages de référence**

Néant

### **Supports**

Guide STAGES

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Néant

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

### **Dispositions complémentaires**

**Tout stage non présenté ou non validé durant le Q2 ne pourra être refait durant le Q3. Le stage est non remédiable.**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).